

DÉPARTEMENT DES RELATIONS EXTÉRIEURES
Service Communication

Presse.

Valérie Bombaerts, tel 32 2 650 25 34, 0474 27 00 77, Valerie.Bombaerts@ulb.ac.be

Bruxelles, le 29 juin 2017.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Quels débouchés pour les diplômé-e-s de l'ULB ?

Dans une démarche qualité, l'ULB a mis en place une enquête qui a permis de récolter diverses informations sur le devenir de 800 de ses diplômé-e-s 2014-2015, quinze ou dix-huit mois après l'obtention de leur diplôme de master¹.

Par son biais, outre **l'amélioration continue de la qualité de ses programmes**, l'ULB dispose déjà d'informations précieuses pour les futur-e-s étudiant-e-s qui se questionnent régulièrement sur les perspectives professionnelles qui s'offrent à eux à l'issue des masters.

Les résultats en sont **très encourageants tant sur le plan quantitatif que qualitatif, puisque la moyenne des diplômé-e-s ont décroché leur emploi entre 6 à 9 mois après l'obtention de leur diplôme, dans des situations relativement stables et de qualité, répondant à leurs attentes et dans la continuité de leur parcours académique.**

En emploi

Près de 90 % (87,8 %) des répondant-e-s diplômé-e-s en 2014-2015 se déclarent être en emploi et majoritairement occupé.e.s dans des emplois stables, 7 % signalent être en formation et 9,8 % des personnes indiquent être sans emploi. Ce taux d'emploi est comparable aux données chiffrées de l'UE et aux données similaires disponibles en Belgique.

Parmi les 87,8% personnes en emploi, 44,2% sont des hommes et 55,8% des femmes. Quant aux personnes sans emploi, on constate un écart plus marqué, avec 35,4% d'hommes et 64,6% de femmes. 71,3% des personnes en emploi ont indiqué être salarié-e-s, 15,5% travaillent comme indépendant-e-s, 7,2% sont bénéficiaires d'une bourse², 5,8% sont en stage³, et enfin, 1,8% d'entre eux sont bénévoles. Pour les salarié-e-s, on observe que 59,3% ont signé un contrat à durée indéterminée (CDI), 37,2% un contrat à durée déterminée (CDD)⁴ et seulement 3,6% travaillent en tant qu'intérimaire. Parmi les salarié-e-s en CDI, 51% sont des hommes et 49% sont des femmes. Quant aux personnes ayant signé un CDD, 38,3% sont des hommes et 61,7% sont des femmes. En outre, 88,3% des salarié-e-s et stagiaires travaillent à temps plein et 11,7% à temps partiel.

Parmi ces personnes en emploi, 43,9% exercent leurs activités professionnelles dans une entreprise comprenant entre 500 personnes ou plus. Les autres personnes travaillent dans des entreprises de plus petites tailles.

Quant au **revenu net mensuel** des personnes diplômées de l'ULB en 2014-2015, il leur était demandé de se situer par rapport à différentes tranches. La majorité des personnes en emploi (47,1%) ont indiqué avoir un revenu net mensuel se situant entre 1500€ et 1999€, conformément aux barèmes moyens pour les diplômé-e-s universitaires de deuxième cycle.

¹ L'enquête a été réalisée entre décembre 2016 et janvier 2017.

² Principalement dans le domaine de la recherche scientifique.

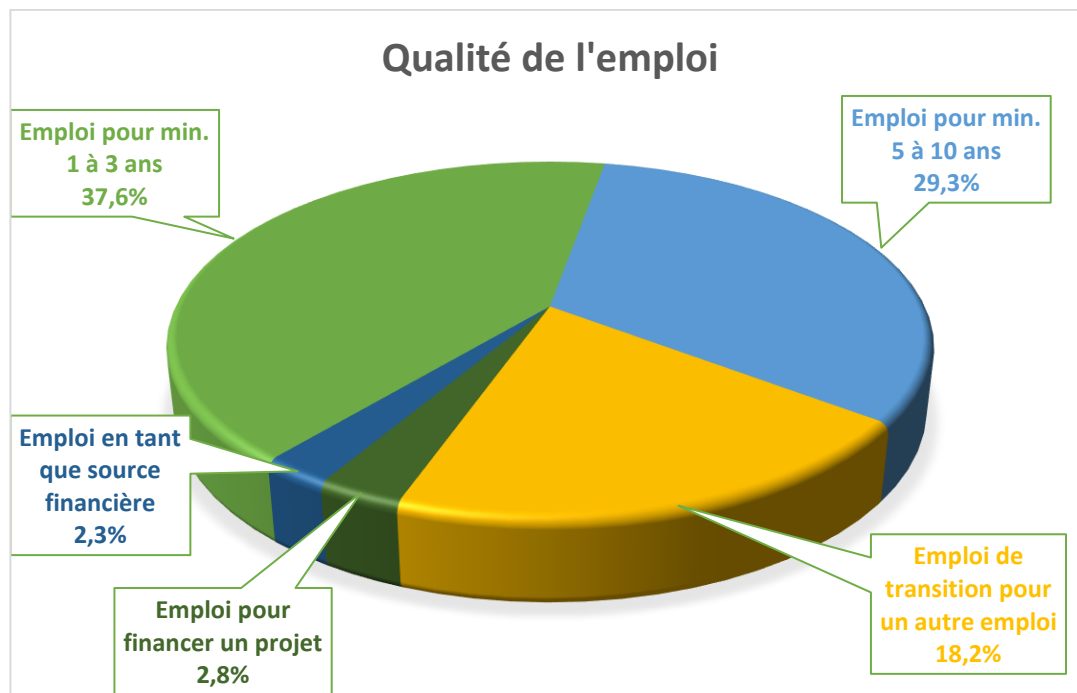
³ L'accès à certaines professions nécessite la réalisation d'un stage auprès de professionnels, tel que pour les architectes ou les avocat-e-s. Pour 82,9%, il s'agit d'un stage rémunéré.

⁴ La durée moyenne pour les contrats à durée déterminée est de 15,7 mois.

Sur le plan quantitatif, il ressort de l'enquête que **les personnes diplômées en 2014-2015 sont majoritairement occupées dans des emplois stables**, avec 71,3% de salarié-e-s, en CDI (59.3%) ou CDD (37.2%), à temps plein (88.3%), avec, en moyenne, un revenu mensuel correspondant aux barèmes universitaires de 2^{ème} cycle.

Qualité de l'emploi

Les personnes en emploi souhaitent garder leur emploi pour minimum 1 à 3 ans (37.6%) ou encore désirent le garder pour une longue période de minimum 5 à 10 ans (29.3%). 18.2% considèrent leur emploi comme un emploi de transition leur permettant de trouver un emploi qu'ils-elles désirent. Quelques répondant-e-s ont un emploi pour financer un projet ou une formation (2.8%) ou encore comme source financière uniquement (2.3%).



Globalement, les répondant-e-s en emploi considèrent qu'il y a un haut degré de continuité entre leur situation professionnelle actuelle et leur diplôme de master. Ce dernier résultat se confirme par le **niveau de satisfaction relativement élevé que les diplômé-e-s en emploi déclarent avoir à l'égard de leur situation professionnelle.**

En moyenne, les personnes en emploi ont évalué leur recherche d'emploi comme moyennement facile, cette évaluation étant directement corrélée avec le délai d'obtention de leur emploi. **En moyenne, les personnes ont décroché leur emploi entre 6 à 9 mois après l'obtention de leur diplôme.**

Sur le plan qualitatif, il ressort de l'enquête que **les situations professionnelles sont majoritairement dans la continuité du diplôme obtenu et qu'elles offrent des expériences professionnelles tout à fait satisfaisantes**, les personnes souhaitant garder leur emploi pour une longue (min. 5 à 10 ans) ou moyenne (min. 1 à 3 ans) période. Elles jugent également leur recherche d'emploi relativement facile.

Concernant la **localisation de l'emploi**, 54,2% des personnes en emploi travaillent en région bruxelloise, 17,5% en région wallonne, 2,4% en région flamande, 17,3% en Europe et enfin 4,3% des personnes en emploi indiquent travailler dans d'autres régions du monde.

Des diplômé.e.s satisfait.e.s de leur master

De manière générale, **les diplômé.e.s s'estiment satisfait.e.s du master suivi à l'ULB**. En fonction de leur situation actuelle, les personnes en emploi et en formation sont davantage satisfaites du master suivi que les personnes ayant indiqué être sans emploi. Les diplômé.e.s sont d'accord avec le fait d'avoir acquis une excellente formation dans le domaine d'études choisi, de posséder suffisamment de connaissances et d'outils pour faire face à la vie professionnelle et enfin d'être **satisfait des connaissances et des compétences acquises à l'ULB**.

Les personnes sans emploi ou en formation

Les personnes sans emploi ont mis en évidence qu'elles n'avaient pas trouvé d'emploi correspondant à leurs attentes ou n'avaient pas encore eu de proposition d'emploi, leur situation pouvant s'expliquer par un manque d'expériences, un manque de connaissances linguistiques, un manque de compétences dans les métiers ciblés, ou encore le fait qu'elles se sentent trop qualifiées.

7% des répondant.e.s ont quant à eux repris une formation après l'obtention de leur diplôme de master pour acquérir de nouvelles compétences, pour se réorienter ou tout simplement pour le plaisir d'apprendre. Globalement, ces personnes estiment que la concordance est relativement élevée entre leur formation actuelle et le domaine d'études du diplôme de master obtenu en 2014-2015.

En conclusion

Cette première enquête a révélé de **nombreuses informations extrêmement utiles pour l'université**, même s'il est important de formuler quelques précautions quant à l'interprétation des résultats. En effet, si le taux de participation de 28.5 % est relativement élevé (soit 809 répondant.e-s), tou-te-s les diplômé.e-s de l'ULB en 2014-2015 n'y ont pas répondu. Par ailleurs, le nombre des répondant.e-s pour certains diplômes est assez restreint.

Les enquêtes des cohortes des années suivantes viendront contribuer à la qualité et à la stabilité des observations. **Cette enquête sera en effet reproduite d'année en année** (la prochaine cohorte sera celle des diplômé.e-s 2015-2016). Concernant les données pour chaque filière d'enseignement, il faudra attendre une ou deux années pour s'assurer de la représentativité des informations.

Enquête réalisée par l'Observatoire de la Qualité de l'ULB

Cécile van de Leemput, Professeure, responsable de l'Observatoire de la Qualité ULB
cecile.van.de.leemput@ulb.ac.be - Tel 02 650 32 85 (contact presse)

Jade Cauwe, chercheuse à l'Observatoire de la Qualité ULB
Sandrine Canter, Coordinatrice Institutionnelle Qualité ULB